

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations, sigles et acronymes	VII
Sommaire	XIII

ÉTUDES

A Modest Proposal to Improve Judicial Protection in Challenges to the Validity of Union Acts BY Anthony M. COLLINS	3
I. <i>Unavailability of References as of Right</i>	5
II. <i>Variations in National Standing Rules</i>	6
III. <i>The Preliminary Ruling Procedure</i>	8
IV. <i>A Modest Proposal</i>	9
Vers un bouleversement de l'architecture juridictionnelle de l'Union européenne ? PAR Ninon FORSTER	11
I. La valorisation du Tribunal au sein de la juridiction de l'Union européenne	17
A. Une progression de l'office du juge du Tribunal justifiée par des considérations de bonne administration de la justice	17
B. La maturité croissante du Tribunal dans l'organisation de son travail	22
II. Les contours d'une relation hiérarchisée entre la Cour de justice et le Tribunal de l'Union européenne en suspens	25
A. Les contours indéfinis de la répartition de la compétence entre la Cour et le Tribunal : les interrogations sur la notion de « question de principe »	25

B. Le « dernier mot » de la Cour de justice assuré par la procédure de réexamen	30
La double transition environnementale et numérique, nouvel objectif transversal de l'Union européenne ?	
PAR Gaëlle HARDY	33
I. L'impossible conceptualisation	38
A. Une notion dépendante	38
B. Une notion insaisissable	40
II. La possible instrumentalisation	44
A. Une fonction matérielle	44
B. Une fonction identitaire	47
Les États membres sont-ils des sujets de droit privilégiés ou mal aimés en droit de l'Union ?	
PAR Krisztián KECSMÁR	51
I. Droits et prérogatives des États membres de l'Union européenne au titre des traités : prérogative d'être État membre ou membre de l'Union ?	52
A. La difficile conciliation de deux ordres juridiques à travers l'étude du statut de l'Union européenne, de la répartition des compétences et de la notion d'État membre	52
B. Droits et prérogatives aux contours incertains et au ressentiment amer	60
II. Obligations étendues des États membres au titre des traités et de la Charte sous l'angle de la procédure d'infraction peu protectrice des droits procéduraux des États membres	69
A. Respect des traités et de la Charte par les États membres	69
B. Garanties procédurales limitées des États membres lors des procédures engagées sur le fondement des articles 258 et 260 TFUE	71

L'Union européenne et les fonctions essentielles de l'État : le cas de la sécurité intérieure	
PAR Jörg MONAR	75
I. Introduction	75
II. Le principe du « respect des fonctions essentielles de l'État » (article 4, paragraphe 2, TUE)	78
III. Le rôle de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité intérieure : les origines et le cadre du droit primaire	83
IV. Le rôle de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité intérieure : les principaux champs d'action	97
V. Les enjeux du rôle de l'Union dans le domaine de la sécurité intérieure par rapport au principe du « respect des fonctions essentielles de l'État »	115

ACTES DE L'ATELIER DOCTORAL

Les sanctions de l'Union européenne adoptées en réaction à la guerre en Ukraine – quels défis pour le contrôle juridictionnel des mesures restrictives ?	
PAR Celia CHALLET	125
I. Un contentieux catalyseur de nouvelles problématiques juridiques au sein du contrôle juridictionnel des mesures restrictives	127
A. Un contentieux intégrant de nouveaux types de mesures restrictives	127
B. Un contentieux englobant de nouveaux moyens à l'encontre des mesures restrictives	132
II. Un contentieux accentuant des problématiques intrinsèques au contrôle juridictionnel des mesures restrictives	135
A. Un renouvellement inévitable du débat sur l'encadrement par le juge de la marge d'appréciation du Conseil	135
B. Une difficulté de conciliation croissante entre effectivité des mesures restrictives et principes fondamentaux du droit de l'Union européenne	137

The European Union vs The United States Approach to Economic Sanctions PAR Myriam DAHER	141
I. European Union Sanctions vs United States Sanctions: Mostly Similar Policy Objectives	142
A. Shared Principles and Values	142
B. The Example of Russian Sanctions	143
II. European Union Sanctions vs United States Sanctions: A Gap in Enforcement	144
A. An Inconsistent Enforcement across European Union Member States	144
B. An Aggressive Stance on Enforcement in the United States	145
 Les mesures restrictives individuelles : contours et limites d'une évolution pénale ? PAR Raphaëlle DUMARS DERAMOND	149
I. Constat et contours d'une évolution pénale des mesures restrictives individuelles	150
A. Dualité de coercition pacifique et évolution unitaire pénale des mesures restrictives	150
B. Les mesures restrictives, nouvelles « peines » <i>sui generis</i> d'un droit pénal fonctionnel de l'Union européenne	153
II. Esquisse des limites de l'évolution pénale des mesures restrictives individuelles	156
A. Censure jurisprudentielle d'une nature pénale	156
B. Contrôle juridictionnel, coordinations de qualifications, d'incriminations et de compétences	158
 L'instrumentalisation de la politique européenne des visas comme levier de la coopération en matière de réadmission : qui est sanctionné par ce mécanisme de conditionnalité négative ? PAR Eleonora FRASCA	163
I. Contextualisation	164
A. La recherche de l'efficacité de la politique de retour de l'Union européenne au travers de la politique de réadmission de l'Union européenne	165

B. Les mécanismes de conditionnalité dans la politique de réadmission de l'Union européenne	168
II. Illustration et analyse	170
A. L'instrumentalisation de la politique européenne des visas comme levier de la coopération en matière de réadmission	170
B. Les demandeurs de visa comme principaux destinataires de ce mécanisme de conditionnalité négative	172
Conclusion	173
Lecture internationaliste de la liste noire européenne des paradis fiscaux PAR Noury KAMEL	175
I. La liste noire de l'Union européenne et la coopération internationale contre la fraude et l'évasion fiscales	177
A. L'influence des normes internationales sur la procédure européenne d'inscription sur la liste noire	177
B. La multiplication des interprétations des normes internationales et la concurrence des listes noires	179
II. La liste noire : un instrument de sanction de la bonne gouvernance fiscale par-delà l'Union européenne	181
A. La fonction transformative des listes noires	181
B. Name and shame : la conséquence punitive des listes noires	182
Les mesures restrictives de l'Union européenne : identification et processus PAR Bilal MAKHLOUFI	185
I. La mise en œuvre par l'Union européenne des sanctions onusiennes	186
A. L'articulation entre les normes de l'ONU et de l'Union européenne en matière de mesures restrictives	187
B. La mise en œuvre des sanctions onusiennes et le respect des droits fondamentaux	189
II. Les sanctions autonomes de l'Union européenne, les mesures restrictives	191
A. Le processus d'adoption des mesures restrictives au sein de l'Union européenne	191
B. Un processus sujet à des modifications	194
C. L'affirmation renouvelée de la compétence du Conseil pour la mise en œuvre des mesures restrictives	195

La conventionnalité des sanctions de l'Union européenne ou la recherche d'une cohérence normative entre les ordres juridiques européens	
PAR Claire MÉRIC	199
I. La possible prévention de la cohérence normative	201
A. La tentative de collaboration institutionnelle et normative	201
B. Une cohérence insuffisante en pratique	204
II. La possible – mais peu probable – sanction de l'incohérence	208
A. Les limites à l'application de la présomption comme espoir de contrôle réel	208
B. La difficile combinaison d'obligations pouvant être contradictoires	211
L'autonomie stratégique ouverte de l'Union européenne et ses nouvelles politiques de sanctions commerciales : appréciation à l'aune du droit de l'OMC	
PAR Areg NAVASARTIAN	217
I. L'exclusivité et la force obligatoire de la compétence de l'Organe de règlement des différends consacrée à l'article 23 MDA et son interprétation, et la crise contemporaine de la chaise vide	219
II. Les réponses européennes à la crise : du multilatéralisme à la modification du règlement (UE) n° 654/2014 et l'adoption d'un instrument anti-coercition	224
III. Conclusion : une nouvelle définition du multilatéralisme permettant d'assurer les intérêts de l'Union européenne	231
Le processus de normalisation de la politique étrangère et de sécurité commune à travers le contrôle juridictionnel des mesures restrictives	
PAR Sara NOTARIO	233
I. Le contrôle juridictionnel de la Cour de justice en matière de PESC : dérogations et exceptions	234
A. Le régime d'exception régissant la PESC et les mesures restrictives	235
B. Les contours de la compétence de la Cour de justice de l'Union européenne en matière de PESC	238
II. Une normalisation achevée ? Enjeux et défis actuels du contrôle juridictionnel des mesures restrictives	240

A. L'action de la Cour de justice de l'Union européenne comme moteur du processus de normalisation de la PESC	240
B. Un processus en cours ou une normalisation achevée ?	253
Colloque « Les sanctions de l'Union européenne dans les relations extérieures »	
PAR Céline TEYSSIER	261
I. Les mécanismes de sanctions déployés au stade du traitement des données et leur rayonnement dans les relations extérieures	263
A. Les sanctions prévues par le règlement général sur la protection des données : instrument incitatif	263
B. Les amendes administratives prévues par le règlement général sur la protection des données : instrument dissuasif	266
II. Les mécanismes de sanctions déployés au stade du transfert des données et leur rayonnement dans les relations extérieures	269
A. Les décisions d'adéquation : instrument de contrôle du respect du règlement général sur la protection des données dans les pays tiers	269
B. Le cas du transfert des données vers les États-Unis	272

CHRONIQUES

Parlement européen

PAR Laetitia GUILLOUD-COLLIAT AVEC LES CONTRIBUTIONS DE Cassandra PAULET, Lencka POPRAVKA ET Ludovica ROBUSTELLI	283
I. Vie institutionnelle de l'Union européenne : un vent de changement	283
A. Les modifications institutionnelles à la tête du Parlement européen	283
B. Vers une réforme des élections européennes ?	284
C. Dans le prolongement de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, le Parlement européen réclame une révision des traités	285
D. De nouvelles règles à venir sur les fondations et les partis politiques	285
II. Questions financières et budgétaires	286

A. Un souhaitable effort de coordination des États membres en matière fiscale	286
B. Des directives sur la gestion du budget poursuivant plusieurs finalités	288
C. Des injonctions sur la mise en œuvre des plans de relance nationaux contre les effets économiques de la guerre	289
D. Des attentes pour l'exécution budgétaire aussi élevées qu'en 2021	290
III. Environnement, santé, protection des consommateurs	291
A. La poursuite d'une politique environnementale ambitieuse	291
B. La construction d'une Union européenne de la santé	297
C. Le renforcement de la protection des consommateurs	298
IV. Politique économique et sociale : l'aboutissement de projets importants et le retour de débats structurants	300
A. UEM : une année marquée par l'adoption de DORA	300
B. Marché intérieur : l'adoption de la législation sur les services numériques et sur les marchés numériques	300
C. Des signes d'une relance de la politique sociale	302
V. ELSJ, une année dense entre priorités législatives et gestion des conséquences du conflit en Ukraine	303
VI. La clôture de certains dossiers prioritaires en matière de cybersécurité et de lutte contre le terrorisme	303
A. La poursuite des progrès législatifs au cœur de l'ELSJ en dépit d'un contexte difficile	305
VII. Une activité riche du Parlement dans les autres politiques internes ...	311
A. Politique agricole : le calme après la « tempête » 2021	311
B. Une année marquée par les enjeux de conservation et de gestion en matière de pêche	312
C. Transports et tourisme : une année marquée par l'adoption de la difficile réforme de la directive « Eurovignette »	313
D. Industrie, recherche et énergie : des avancées substantielles rythmées par la crise énergétique et les enjeux de durabilité	314
E. Une activité importante dans le domaine de la culture et de l'éducation	316
VIII. Une action extérieure forgée par l'invasion de l'Ukraine	318
A. À l'Est, le renouveau	318
B. Une activité limitée dans le domaine des relations extérieures hors PESC	319

Actualités des institutions de l'UE – Conseil européen – Conseil de l'Union	
SOUS LA RESPONSABILITÉ DE Rostane MEHDI	321
I. Dynamiques institutionnelles	321
A. Le Conseil européen : de Charybde en Scylla	321
B. Le Conseil de l'Union : les présidences	332
II. Conduite des politiques de l'Union	339
A. L'action des Conseils dans le soutien à l'Ukraine : focus sur les sanctions économiques et l'élargissement	339
B. La politique énergétique	353
 Commission européenne	
PAR Claude BLUMANN	363
I. Le bilan des réalisations	364
A. L'Union et la guerre en Ukraine	365
B. Les suites du Covid-19	368
C. Gérer les indispensables transitions	371
D. Les piliers de la démocratie européenne	375
II. Incertitudes autour du pouvoir de proposition de la Commission	378
A. Parcours législatif conduisant aux sanctions	378
B. Procédure finalement retenue	380
 Citoyenneté 2021	
PAR Myriam BENLOLO CARABOT ET Anastasia ILIOPOULOU-PENOT	387
I. CJUE, Gde Chbr., 14 décembre 2021, <i>V.M.A. c/ Stolichna obshtina,</i> <i>rayon « Pancharevo »</i> , aff. C-490/20, ECLI:EU:C:2021:1008	387
II. CJUE, Gde Chbr., 15 juillet 2021, <i>A.</i> , aff. C-535/19, ECLI:EU:C:2021:595 (Soins de santé)	392
III. CJUE, Gde Chbr., 15 juillet 2021, <i>C.G. c/ The Department for</i> <i>Communities in Northern Ireland</i> , aff. C-709/20, ECLI:EU:C:2021:602	395
IV. CJUE, Gde Chbr., 2 septembre 2021, <i>X. c/ État belge</i> , aff. C-930/19, ECLI:EU:C:2021:657	401

Citoyenneté 2022

PAR Myriam BENLOLO-CARABOT ET Anastasia ILIOPOULOU-PENOT	405
I. CJUE, 9 juin 2022, <i>EP c/ Préfet du Gers</i> , aff. C-673/20, ECLI:EU:C:2022:449 ; CJUE, 18 janvier 2022, <i>JY c/ Wiener Landesregierung</i> , aff. C-118/20, ECLI:EU:C:2022:34	405
A. CJUE, 9 juin 2022, <i>EP c/ Préfet du Gers</i> , aff. C-673/20, ECLI:EU:C:2022:449	405
B. CJUE, 18 janvier 2022, <i>JY c/ Wiener Landesregierung</i> , aff. C-118/20, ECLI:EU:C:2022:34	411
II. CJUE, Gde Chbr., 1 ^{er} août 2022, <i>S. c/ Familienkasse Niedersachsen-Bremen</i> , aff. C-411/20, ECLI:EU:C:2022:602	414
A. Le contexte dans lequel s'insère l'arrêt <i>S. c/ Familienkasse Niedersachsen-Bremen</i>	414
B. Le cadre factuel et juridique de l'affaire et la solution de la Cour	416
C. La lecture étroite de la dérogation à l'égalité de traitement (article 24, paragraphe 2, de la directive 2004/38/CE)	419
D. La condition de séjourner légalement et habituellement dans l'État d'accueil	421

Contentieux du droit de l'Union européenne

PAR Freya CLAUSEN, Paolo IANNUCELLI ET Jonathan WILDEMEERSCH SOUS LA COORDINATION DE Fabrice PICOD	423
I. Renvoi préjudiciel	424
A. Compétence de la Cour de justice et recevabilité du renvoi préjudiciel	426
B. Préservation de l'efficacité du mécanisme préjudiciel et fonctionnement de ce mécanisme	433
C. Aspects divers de la procédure préjudicielle	436
II. Recours en manquement	437
A. Compétence de la Cour de justice	437
B. Recevabilité du recours en manquement – Contenu de la requête	438
C. Recevabilité du recours en manquement – Délimitation de l'objet du litige	440
D. Somme forfaitaire et astreinte	442
E. Procédures accessoires	443

III. L'assouplissement de l'exigence d'être représenté par un avocat devant les juridictions de l'Union européenne et quelques précisions sur la recevabilité des recours en annulation	447
A. L'exigence d'être représenté par un avocat sans lien d'emploi avec le requérant est assouplie	447
B. Deux précisions sur les conditions de recevabilité du recours en annulation	459

Droits fondamentaux

PAR Romain TINIÈRE

EN COLLABORATION AVEC Caroline BOITEUX-PICHERAL,

Christophe MAUBERNARD ET Claire VIAL

465

I. La protection des données ou « les dilemmes du constitutionnalisme libéral démocratique contemporain »	466
A. Programme législatif de l'Union européenne :	
IA et <i>gatekeepers</i>	466
B. La Cour de justice ou la protection tous azimuts des données	469
II. L'amplification du rôle des droits fondamentaux dans la conception juridictionnelle des politiques d'asile et de retour	476
A. La figure du mineur au cœur de l'essor de l'unité familiale des bénéficiaires et demandeurs d'une protection internationale	477
B. Des avancées inégales au sujet de l'éloignement des migrants en situation irrégulière	482
III. L'État de droit dans l'Union européenne	485
IV. Lutte contre les discriminations	495
V. Droits procéduraux en matière pénale	498
VI. Liberté d'expression	503

Espace de liberté, de sécurité et de justice

SOUS LA RESPONSABILITÉ DE Henri LABAYLE

SOUS LA COORDINATION DE Maitena POELEMANS

ET AVEC LA PARTICIPATION DE Benoît DUPIN, Thomas DURAND,

Thomas ANDREU, Oladjide BATCHO, Elena OSTROVSKAYA

et Aristide HONSRAN

509

I. Les politiques communes d'asile et d'immigration	509
A. L'espace Schengen	509

B. L'actualité jurisprudentielle en matière d'asile et d'immigration	513
II. La coopération judiciaire civile	519
A. L'actualité législative dans le domaine de la coopération judiciaire en matière civile	519
B. Les interprétations jurisprudentielles dans le domaine de la coopération judiciaire en matière civile	519
III. Coopération judiciaire en matière pénale	525
A. L'actualité législative	525
B. L'actualité jurisprudentielle	527
C. Rapport 2021 Eurojust	544
IV. La coopération policière et opérationnelle	545
A. Recommandation (UE) 2022/915 du Conseil du 9 juin 2022 relative à la coopération opérationnelle des services répressifs	545
B. Rapport TE-SAT 2022	546
C. Les systèmes d'information et la protection des données dans l'ELSJ	551
 Politique étrangère et de sécurité commune	
PAR Catherine SCHNEIDER	567
I. La PESC au cœur de la guerre en Ukraine	567
A. Une salve inégalée de sanctions en réaction à l'agression russe ...	569
B. Une réaction non négligeable du système de gestion de crise de la PSDC	587
C. Une activation novatrice de la Facilité européenne pour la paix (FEP), instrument financier extra-budgétaire de la PSDC	591
II. Une « boussole stratégique » pour de nouvelles ambitions de l'Union européenne en tant que contributeur de sécurité	597
A. Un texte particulièrement dense	598
B. Une programmation d'initiatives normatives ambitieuse	603
C. Un texte suscitant des réactions et des commentaires contrastés	606
III. Un volet défense toujours plus prégnant dans la PESC	607
A. Des missions et opérations de la PSDC évoluant au double prisme de la guerre en Ukraine et des réflexions de la boussole stratégique	608
B. Une Facilité européenne pour la paix (FEP) victime de son succès ?	617

C. La création d'un nouvel instrument au secours de l'industrie de défense : l'EDIRPA	623
Droit et contentieux de la politique commerciale commune	
PAR Christine KADDOUS, Saud AHMED, Mateusz MILEK, Sara NOTARIO ET Alicja SŁOWIK	631
I. Union douanière	632
A. Guichet unique de l'Union européenne pour les douanes	632
B. Contentieux concernant l'union douanière	633
II. Instruments de défense commerciale	639
A. Règlement relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur	639
B. Protection de l'Union et de ses États membres contre la coercition économique exercée par des États tiers	642
C. Lutte contre les subventions transnationales et le contournement des mesures	645
D. Contentieux des mesures de défense commerciale	649
III. Propriété intellectuelle : état de l'adhésion de l'Union et des États membres à l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne	652
IV. Marchés publics	657
V. Investissements	659
A. Règlement sur le filtrage des investissements directs étrangers dans l'Union européenne	660
B. Pratique en matière de conclusion d'accords bilatéraux sur les investissements	661
C. Pratique en matière de conclusion d'accords multilatéraux portant sur les investissements	666
VI. Politique commerciale commune et développement durable	674
A. Axe environnemental de la politique commerciale commune	675
B. Axe social de la politique commerciale commune	681
VII. Mesures restrictives et mesures de libéralisation temporaire des échanges	684
A. Restrictions aux échanges de marchandises et de services avec la Russie et la Biélorussie	685
B. Mesures positives en faveur de la libéralisation temporaire des échanges entre l'Union européenne, l'Ukraine et la Moldavie ...	693
VIII. L'Union européenne dans l'OMC	697
A. Décision ministérielle du 17 juin 2022 sur l'accord ADPIC	697

B. Déclaration ministérielle sur la réponse de l'OMC à la pandémie de Covid-19 et la préparation aux pandémies futures	699
C. Programme de travail sur le commerce électronique	700
D. Décision ministérielle sur l'exemption des prohibitions ou restrictions à l'exportation pour les achats de produits alimentaires du programme alimentaire mondial	700
E. Accord sur les subventions à la pêche	701
Droit d'établissement et libre prestation des services	
PAR Édouard DUBOUT	703
I. Champ : exclusion des situations purement internes et horizontales	703
II. Qualification : discrimination et fiscalité des services	707
III. Justification : fiscalité des services numériques	709
IV. Identité nationale : restriction à l'usage des langues minoritaires	712
Droit des pratiques anticoncurrentielles d'entreprises	
PAR Linda ARCELIN	717
I. Compétence	718
A. Articulation des compétences entre les juridictions nationales appliquant le droit de la concurrence et les autorités sectorielles	718
B. Autorité de la concurrence la mieux placée : quand, à son tour, le Tribunal rappelle à l'ordre la Pologne	721
II. Procédure	723
A. Rejet de plainte	723
B. Enquête : droit d'accès et de conservation des données de trafic ..	726
C. Procédures alternatives	727
III. Ententes anticoncurrentielles	731
A. Qualification d'infraction unique et continue	732
B. Règlement (UE) 2022/720 de la Commission du 10 mai 2022 concernant l'application de l'article 101, paragraphe 3, TFUE à des catégories d'accords verticaux et de pratiques concertées	736
IV. Abus de position dominante	740
A. Précisions sur la notion d'abus dans l'arrêt <i>ENEL</i>	741
B. <i>Google Android</i> : confirmation de la condamnation par le Tribunal de l'Union européenne	744

C. <i>Intel et Qualcomm</i> : annulation des amendes par le Tribunal de l'Union européenne	748
V. Sanctions	753
A. Imputation d'un abus de position dominante de filiales à la société mère	753
B. <i>Ne bis in idem</i>	754
C. Actions privées : précisions sur le champ d'application temporel de la directive « Dommages »	757
Politique agricole commune	
PAR MARC BLANQUET	761
I. Cadre général de la PAC	762
A. Cadre interne	762
B. Cadre international	766
C. Cadre financier	774
II. Mesures relatives aux marchés agricoles	780
A. Mesures de soutien	781
B. Encadrement assoupli des aides d'État	783
C. Surveillance des marchés agricoles et pilotage de crise	783
D. Problème particulier des engrais	786
III. Développement rural	787
A. Vision à long terme	787
B. Mesure de soutien exceptionnel	788
IV. « 3 ^e pilier » de la PAC : qualité des produits, santé et sécurité alimentaire	789
A. Qualité des produits agricoles	789
B. Promotion des produits agricoles	792
C. Alimentation saine	793
D. Environnement	794
E. Bien-être animal	800
Droit européen des transports	
PAR LOÏC GRARD ET SÉBASTIEN MARTIN	801
I. Transports terrestres	807

A. La révision de certaines législations relatives au transport par route	807
B. L'amélioration du cadre pour faciliter l'octroi d'aides d'État en faveur des transports par chemin de fer et par voie navigable et du transport multimodal	811
C. Les précisions concernant les services publics dans le cadre de transports par route	812
D. Les interprétations de la Cour de justice relatives aux règles applicables aux transports ferroviaires	815
II. Transports maritimes	817
A. Concurrence, marché et réseau	817
B. La protection de l'environnement	820
C. Sécurité	824
Politique de cohésion économique, sociale et territoriale	
PAR Nathalie RUBIO	829
I. Le cadre normatif de la politique de cohésion	829
A. Réflexions sur le bilan et les perspectives	830
B. Droit dérivé	832
II. Le contentieux de la politique de cohésion devant la Cour de justice de l'Union européenne	834
A. Le contentieux de l'utilisation des fonds	835
B. La protection des bénéficiaires et la politisation de la politique de cohésion	841
C. La délimitation de la politique de cohésion	843
Santé publique	
PAR Nathalie DE GROVE-VALDEYRON	847
I. Les objectifs généraux du programme « santé publique »	847
A. La promotion de la santé et la prévention des maladies	849
B. Lutte contre les menaces transfrontières graves pour la santé	856
C. La stratégie pharmaceutique de l'Union européenne : pour des médicaments et des dispositifs médicaux accessibles, disponibles et à caractère abordable	862
D. Le renforcement de la résilience des systèmes de santé	864
II. De quelques aspects contentieux	868

A. CJUE, 22 décembre 2022, <i>EUROAPTIEKA « SIA »</i> , aff. C-530/20 : notion de publicité au sens de la directive 2001/83/CE	868
B. CJUE, 22 décembre 2020, <i>LEEM (syndicat Les Entreprises du médicament) c/ Ministère des Solidarités et de la Santé</i> , aff. C-20/22 : directive transparence, prix des médicaments	871
C. CJUE, 27 octobre 2022, <i>Orthomol</i> , aff. C-418/21 : denrées alimentaires destinées à des fins médicales spéciales	873
D. CJUE, 13 octobre 2022, <i>M2Beauté Cosmetics</i> , aff. C-616/20 : médicament ou cosmétique?	875
Protection de l'environnement	
PAR Ludwig KRÄMER	877
I. La planification et la gouvernance environnementale	877
A. Priorités jusqu'en 2024	877
B. Le huitième programme d'action environnementale	877
C. La vigilance des entreprises	880
D. L'information sur la durabilité	880
II. Le changement climatique	881
A. L'évolution	881
B. Règlement d'urgence sur l'énergie renouvelable	881
C. Recommandation sur l'accélération des procédures	883
D. Investissements verts, énergie nucléaire et gaz	883
E. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et le changement climatique	884
F. Les propositions législatives de la Commission	885
III. Les droits procéduraux	886
A. Accès à l'information environnementale	886
B. La participation du public au processus décisionnel	887
C. L'accès à la justice en matière d'environnement	888
IV. Le contrôle de l'application du droit de l'environnement	891
V. La conservation de la biodiversité	892
A. La restauration de la nature	892
B. Le marsouin commun en mer Baltique	892
C. Écosystèmes marins	893
D. Les espèces exotiques envahissantes	893
E. Les listes biogéographiques des habitats	893
VI. La protection des eaux	894

A. Listes de vigilance	894
B. Les propositions de la Commission	895
C. La réutilisation des eaux	895
D. La détérioration des eaux	895
VII. La pollution de l'air	896
A. Révision de la directive sur la qualité de l'air	896
B. La réduction des émissions polluantes	896
C. La réduction des morts prématurées	896
D. La pollution de l'air dans les États membres	897
VIII. Les produits et les installations	897
A. Le péage	897
B. <i>Dieselgate</i> et les fenêtres de températures	898
C. La normalisation industrielle	898
D. Les nanomatériaux	899
E. Le guide sur les produits	899
F. La durabilité	899
G. Les meilleures techniques disponibles	900
H. L'utilisation des pesticides	900
I. Le mercure dans les poissons	900
J. Interdiction de cultiver du maïs génétiquement modifié	901
IX. Les déchets	901
A. Généralités	901
B. Le recyclage des navires	902
C. La décharge de déchets en mer	903
D. Effet rétroactif de la directive 2012/19	903
E. Sols excavés	903
Droit européen de la consommation	
PAR Agnieszka JABLONOWSKA ET Hans-Wolfgang MICKLITZ	905
I. Développements législatifs	906
A. Marchés numériques	906
B. Transition écologique	908
II. Jurisprudence	909
A. Clauses abusives	909
B. Obligations d'information et droit de rétractation	912

C. Ventes aux consommateurs	915
D. Application collective	916
Union économique et monétaire et Union bancaire	
PAR Gaëlle HARDY ET Francesco MARTUCCI	919
I. L'Union économique et monétaire en transition	919
A. L'action des banques centrales	919
B. L'évolution du cadre de la gouvernance économique	942
II. L'Union bancaire	950
A. Le mécanisme de surveillance unique (MSU)	951
B. Le mécanisme de résolution unique (MRU)	958
C. Le système européen d'assurance des dépôts (SEAD)	962
Énergie	
PAR Benoît BLOTTIN ET Vincent BOUHIER	963
I. Le fonctionnement du marché intérieur	968
A. Un marché sécurisé	968
B. Un marché concurrentiel	974
C. Un marché interconnecté	988
D. Un marché fiscalisé	991
II. La protection de l'environnement	992
A. La réduction des émissions de gaz à effet de serre	994
B. La promotion de l'efficacité énergétique	994
C. Le développement des énergies renouvelables	997
III. Les relations extérieures	1000
Chronique financière	
PAR Lukasz STANKIEWICZ, Aurélie DORT, Messaoud SAOUDI, Benjamin RICOU, Christelle BALLANDRAS-ROZET ET Damien CATTEAU	1025
I. L'exécution du budget de l'Union européenne en 2022	1026
II. Le cadre budgétaire annuel : le budget 2023	1030
A. Les différentes étapes de la procédure d'adoption du budget 2023	1031

B. Le contenu du budget 2023	1010
III. La mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience	1012
IV. Les aides de l'Union européenne à l'Ukraine en guerre	1016
A. Une aide financière mesurée à l'aune d'une Europe des valeurs ...	1016
B. Une aide militaire à la mesure d'une future Europe de la défense ?	1017
V. Validité et mise en œuvre du règlement 2020/2092 du 16 décembre 2020, instaurant un régime général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union	1019
A. La reconnaissance de la validité du règlement	1019
B. L'adoption des lignes directrices	1021
C. La mise en œuvre du mécanisme	1021
VI. L'activité de la Cour des comptes européenne en 2022	1023
A. Les rapports d'activité	1023
B. Rapports spéciaux, documents d'analyse et avis	1025
C. Rapports sur le budget	1026
D. Rapports annuels spécifiques	1029

Contrats publics

PAR Stéphane DE LA ROSA	1031
I. Actualité normative en matière de contrats publics : la recherche de nouveaux équilibres avec les soumissionnaires d'États tiers	1032
A. L'instrument « IPI »	1032
B. Le volet « marchés publics » du règlement relatif aux subventions étrangères	1034
II. Actualité jurisprudentielle relative aux contrats publics	1036
A. Interprétation et portée des principes fondamentaux de la commande publique	1037
B. Contentieux des marchés publics « classiques » (directive 2014/24/UE)	1041
C. Contentieux des marchés en réseau (directive 2014/25/UE) – articulation avec le règlement « OSP » (1370/2007)	1048
D. Contentieux relatifs à la directive « concession » (directive 2014/23)	1049

Propriété intellectuelle

PAR Yann BASIRE	1053
I. CJUE, 22 décembre 2022, <i>Christian Louboutin c/ Amazon Europe Core Sàrl, Amazon EU Sàrl, Amazon Services Europe Sàrl, Amazon.com Inc., Amazon Services LLC</i> , aff. jtes C-148/21 et C-184/21, ECLI:EU:C:2022:1016	1053
II. CJUE, 2 juin 2022, <i>X BV c/ Classic Coach Company vof e.a.</i> , aff. C-112/21, ECLI:EU:C:2022:428	1058
III. CJUE, 20 mai 2022, <i>Heitec AG contre Heitech Promotion GmbH et RW</i> , aff. C-466/20, ECLI:EU:C:2022:400	1060

Droit international privé

SOUS LA DIRECTION DE François MAILHÉ	
AVEC LA PARTICIPATION DE Yann LEGRAND ET Chloé SUEL	1063
I. Matière civile et commerciale	1064
A. Procédure civile européenne	1064
B. Conflits de lois	1078
II. Matière familiale et patrimoniale de la famille	1081
A. Matière matrimoniale, responsabilité parentale et obligations alimentaires	1081
B. Droit patrimonial de la famille	1083

Questions sociales

PAR Sylvie HENNION	1087
I. Les rémunérations en droit social de l'Union européenne	1089
A. L'exclusion de principe de l'Union européenne en matière de rémunération et ses aménagements	1089
B. Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne : un seuil de salaire de décence par État membre	1093
II. L'émergence de la dimension sociale du développement durable : droits des travailleurs ou droits de l'homme ?	1096
A. L'inscription des questions sociales dans le développement durable	1096
B. Proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité	1097

III. Autres actualités jurisprudentielles	1100
A. Égalité de traitement	1100
B. L'aménagement du temps de travail	1106
C. Conflits de lois en matière de sécurité sociale de personnels navigants et notion de base d'affectation : CJUE, 19 mai 2022, <i>Ryanair</i> , aff. C-33/21	1109
 Éducation, culture et langue	
PAR Jean-Christophe BARBATO ET Isabelle PINGEL	1113
 I. Éducation et droit de l'Union européenne	1118
A. Compétence de la Cour de justice	1122
B. Liberté académique et droit à l'éducation	1123
C. Libertés de circulation des personnes et accès aux financements d'études	1126
D. Organisation de l'éducation nationale : programme, financement, fiscalité et personnels	1128
II. Culture et droit de l'Union européenne	1133
A. TVA et marché de l'art	1139
B. Le programme Europe créative	1141
C. Capitale européenne de la culture	1145
D. Culture et sanctions à l'égard de la Russie	1147
E. Protection des appellations d'origine et des indications géographiques	1152
III. Langues et multilinguisme	1154
A. Le régime linguistique de l'Union	1156
B. Le régime linguistique dans l'Union européenne	1164
 Droit des sociétés	
PAR Edmond SCHLUMBERGER	1175
 I. Directive (UE) 2022/2464 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) n° 537/2014 et les directives 2004/109/CE, 2006/43/CE et 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, <i>JOUE</i> n° L 322, 16 décembre 2022, p. 15-80	1176

II. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937, 23 février 2022, COM(2022) 71 final	1181
III. Directive (UE) 2022/2381 du Parlement européen et du Conseil du 23 novembre 2022 relative à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes parmi les administrateurs des sociétés cotées et à des mesures connexes, <i>JOUE</i> n° L 315, 7 décembre 2022, p. 44-59	1193
IV. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur les structures avec actions à votes multiples dans les entreprises qui demandent l'admission à la négociation de leurs actions sur un marché de croissance des PME, 7 décembre 2022, COM(2022) 761 final	1195
V. Jurisprudence – CJUE, Gde Chbr., 18 octobre 2022, aff. C-677/20, <i>IG Metall</i> , ECLI:EU:C:2022:800	1197

Chronique of the 2022 main developments in State aid

BY Massimo MEROLA and Alessandro COGONI	1201
I. Introduction: Where is State aid headed?	1201
II. The constant evolution of the notion of State aid	1202
III. Increased flexibility in the assessment of compatibility with the internal market	1206
IV. Procedural developments	1209
V. The external dimension of State aid: the regulation on foreign subsidies	1214
VI. Conclusion	1217

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

SOUS LA RESPONSABILITÉ DE Fabrice PICOD	1219
I. Recueils de textes et de jurisprudence	1219
II. Manuels et traités	1221
III. Thèses	1229
IV. Ouvrages collectifs	1237
V. Ouvrages de synthèse	1261
VI. Mélanges	1261

REVUE DES REVUES

SOUS LA RESPONSABILITÉ DE Fabrice PICOD	
COORDINATRICE Morgan DE WALSCHE	
AVEC LES CONTRIBUTIONS DE Carla ALBANESE, Coline ABEILLE, Erwan BODEVEN, Emma CACCIAMANI, Thomas CARACACHE, Salomé COHEN, Morgan DE WALSCHE, Pauline DUPONT, Alexandre DUWEL, Louis FEILHES, Alexandra HRDLICKOVA, Adèle KAUFFMANN, Gabriel MARTIN, Nicolas MATUSIAK, Martina MENGHI, Mouna MOUNCIF-MOUNGACHE, Marion MUSSON, Alexandra PAPAGEORGIOU, Félicie REMLINGER	
	1263
REVUES ANALYSÉES	1265
SOMMAIRE	1266
I. Traités constitutifs et ordre juridique de l'Union	1267
II. Droit institutionnel	1272
III. Droits nationaux et droit européen	1282
IV. Appartenance à l'Union	1292
V. Droits fondamentaux et valeurs de l'Union	1295
VI. Citoyenneté européenne	1315
VII. Contentieux	1316
VIII. Relations extérieures	1325
IX. Espace de liberté, de sécurité et de justice	1332
X. Libertés de circulation	1337
XI. Fiscalité et douanes	1343
XII. Concurrence	1344
XIII. Union économique et monétaire	1357
XIV. Propriété intellectuelle	1366
XV. Autres actions et politiques communes	1367